



# Le **POULS** du SIIIAL



**Des conditions de travail décentes pour des services de qualité**

**LE CŒUR DE NOTRE COMBAT !**

Volume 7, numéro 3 – 17 mars 2015

## **Mot de la présidente - Isabelle Dumaine**



**Syndicat** : Groupe de travailleurs et travailleuses qui s'unissent pour défendre leurs droits et leurs intérêts (*Multi dictionnaire de la langue française*). Pourquoi débiter ce mot par une définition ? Parce que je crois qu'à deux semaines de la fin de notre convention collective, il est important de se rappeler ce qu'est un syndicat !

En début d'année, nous vous donnions un aperçu des demandes de la partie patronale au niveau intersectoriel, demandes qui menaçaient directement nos conditions salariales et notre retraite. Il s'agit là d'un net recul pour toutes les salariées et tous les salariés de la fonction publique. C'est de façon unanime et sans équivoque que toutes les organisations syndicales du Front commun ont rejeté ces demandes.

Vous savez aussi que notre fédération, la FSQ, siège à une table de négociation pour discuter des conditions de travail qui sont propres aux infirmières, aux inhalothérapeutes et aux infirmières auxiliaires. Nous revendiquons l'amélioration de nos conditions de travail, facteur essentiel pour assurer la pérennité des soins de santé de qualité que nous offrons à la population. Parce que nous sommes persuadés que des conditions de travail satisfaisantes favorisent la rétention et l'attraction des membres que nous représentons !

Cependant, il semble que la vision de la partie patronale et la nôtre soit à des années-lumière. Pour la partie patronale, l'amélioration des services en santé à la population se résume en quelques mots : **mobilité, flexibilité, disponibilité et souplesse** du personnel de la catégorie 1. Pour nous, ces mots sonnent plutôt comme une détérioration de nos conditions de travail déjà difficiles.

Devant ce gouffre qui nous sépare, nous sommes convaincues que la seule façon d'amener le gouvernement à réellement négocier avec nous passera par la mobilisation de nos membres. Nous devons nous unir pour dénoncer toute demande de récupération dans nos conditions de travail que pourrait faire la partie patronale. La meilleure façon de faire entendre notre message est de le porter d'une même voix.

***C'est donc unis, toutes et tous, que nous pourrons défendre nos droits et nos intérêts, et ainsi améliorer nos conditions de travail !***



### **Poste vacant au conseil d'administration du SIIIAL**

Le poste du secrétariat et de la trésorerie au conseil d'administration du SIIIAL est vacant. Le SIIIAL profitera de son assemblée générale des personnes déléguées qui aura lieu les 8 et 14 avril prochain pour combler ce poste.

Selon nos statuts, le comité exécutif est composé de la présidence, de la vice-présidence et de la personne occupant le poste de secrétariat et de la trésorerie. De plus, il ne peut y avoir plus du deux tiers des membres de ce comité qui proviennent d'une même installation.

Puisque la présidente provient du CARL et le vice-président provient du CH Rose-de-Lima, par conséquent toutes les candidatures seront acceptées.

Toute personne intéressée à poser sa candidature à ce poste peut le faire jusqu'au 23 mars inclusivement en télécopiant le formulaire de mise en candidature au (450) 686-6012, à l'attention de Christine Fortin, présidente d'élection. Seuls les formulaires prévus à cet effet et dûment remplis seront retenus.

Vous trouverez sur notre site Internet ([www.siiial.com](http://www.siiial.com)) et auprès de votre responsable locale les informations concernant le formulaire de mise en candidature ainsi que les fonctions et tâches du poste en élection.

Pour toute question concernant la procédure de mise en candidature et la procédure d'élection, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection au (450) 686-6871, poste 21. Nous vous invitons également à consulter la politique sur le processus électoral adoptée à l'assemblée générale des personnes déléguées des 30 octobre et 5 novembre 2013.

*Le comité d'élection*



**Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (CSQ)**

1800, boulevard Le Corbusier, bureau 126, Laval (Québec) H7S 2K1

Téléphone : (450) 686-6871 - Télécopieur (450) 686-6012

[directiongenerale@siiial.com](mailto:directiongenerale@siiial.com) - [www.siiial.com](http://www.siiial.com)



## SUR LE TERRAIN...

Si vous êtes témoin et/ou victime d'une situation non conforme à la convention collective, (par exemple : le non-paiement d'une réclamation pour temps supplémentaire), n'hésitez surtout pas à nous contacter. Le taux de succès du syndicat à faire respecter par l'employeur les réclamations fondées, est très positif. Pour ce faire, vous pouvez contacter France ou Ryme pour nos membres de la Cité-de-la-Santé ou Joanne et Jacqueline, agentes syndicales à notre bureau principal. N'oubliez pas que vous devez d'abord avoir présenté, par écrit à votre gestionnaire, votre réclamation qui doit être la plus précise possible. N'oubliez pas non plus de faire des photocopies, votre syndicat aura besoin de ces renseignements pour traiter votre réclamation.

*Francis Gilbert, CRIA*

## Participant(e)s recherché(e)s Prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)

Subventionnée par l'Institut Robert Sauvé en santé et sécurité au travail (IRSST), cette étude sur la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) chez le personnel infirmier est menée par une équipe de recherche de la TÉLUQ-Université du Québec et l'Université de Montréal, en partenariat avec la FSQ-CSQ.



## Comment ?

En répondant à ce sondage d'une durée d'environ 20 minutes (disponible en ligne du 16 février 2015 au 31 mars 2015 au [www.siiial.com/articles/nouvelles](http://www.siiial.com/articles/nouvelles)).



### Projet d'entente horaire 7/7 pour la période estivale 2015

Lors de l'assemblée générale en février, vous vous êtes exprimés, à **80 %**, en faveur de l'entente sur l'implantation d'un horaire 7/7 (7 jours de travail consécutifs suivis de 7 jours de congé) pour la période estivale 2015.

**Nous vous souhaitons une belle période estivale !**

## INFORMATION SYNDICALE

**Les prochains mois s'annoncent riches en termes de communication et d'information syndicales ! Vous cherchez de l'information sur votre syndicat ? Vous ne savez pas où la trouver ? Voici les endroits où sont localisés les tableaux d'affichage dans les sites.**

Site	Localisation du tableau
Cité-de-la-Santé de Laval	Bloc C : grand corridor sur le mur du côté Est
	Bloc D : près des ascenseurs
Centre ambulatoire régional de Laval	Aire de repos, sous-sol
CH Fernand-Larocque	Salle des employés
CH La Pinière	Salle des employés
CH Sainte-Dorothée	Salle de repos au sous-sol
CH Idola-Saint-Jean	Entre les ascenseurs du sous-sol
CLSC du Marigot	304, Cartier
	250, Cartier
	1351, des Laurentides
CLSC des Mille-Îles	4731, Lévesque
	304, Cartier
CLSC Ruisseau-Papineau	800, Chomedey
	1665, du Couvent
CLSC Sainte-Rose CH Rose-de-Lima	Au sous-sol en face de la salle de repos + escalier dans l'entrée des employés

## Vous déménagez ???



N'oubliez pas de nous transmettre vos nouvelles coordonnées : adresse, téléphone, cellulaire, courriel. Tout pour nous permettre de vous joindre facilement et de maintenir nos dossiers à jour.

### Communiquez avec nous :

- ☎ par téléphone : (450) 686-6871
- 📠 par télécopieur : (450) 686-6012
- ✉ par courriel : ([directiongenerale@siiial.com](mailto:directiongenerale@siiial.com))

**N'oubliez pas de nous informer !**